

Des sanctions pour les voyous !

1 min · Rassemblement National

Il faut savoir que les quartiers qui sont les plus dangereux dans notre pays sont aussi les quartiers les plus subventionnés de la République, qui bénéficient depuis des années, depuis 30 à 40 ans, de ce qu'on appelle la politique de la ville, c'est-à-dire la perfusion sociale, la perfusion budgétaire de l'État républicain vers ces quartiers. La Cour des comptes, d'ailleurs, dans ses rapports, nous dit que c'est totalement inefficace, que ça n'apporte aucune cohésion sociale. Pourtant, les différents gouvernements continuent de verser des milliards d'euros pour des projets de cohésion sociale, pour des maisons citoyennes, pour des centres sociaux, etc., pour des projets divers et variés. Et à chaque fois, systématiquement, vous avez des bandes de racailles, vous avez ceux qui font la loi dans ce quartier, qui incendient pour le moindre prétexte, parce que ça, ça peut être une patrouille de policiers, ça peut être un différent quelconque, le compte est propice pour semer la dévastation. Donc aujourd'hui, il faut encore une fois qu'il y ait des propositions très claires. Nous, ce qu'on propose à la Rassemble nationale, c'est l'abaissement de la majorité pénale à 16 ans, parce que bon nombre d'entre eux, malheureusement, sont mineurs. Comme ils sont mineurs, il y a aussi une déresponsabilisation des parents. Les parents doivent être tapés au portefeuille suspension et suppression des allocations familiales, des prestations sociales pour les mineurs multirécidivistes. Ils bénéficient de logements sociaux qui sont des aides sociales. Il faut les expulser des logements sociaux parce qu'à un moment donné, on en a marre de payer pour tout. On paye 10 fois pour ces gens-là qui foutent le bordel en permanence. Et puis, il faut qu'il y ait une réponse judiciaire implacable. Il est

inadmissible dans notre pays que la police soit considérée comme une bande rivale, qu'elle soit attaquée systématiquement par ces racailles et ces sauvageons. Et il faut qu'il y ait des peines exemplaires.